

tenue sous la présidence de Madame CAROTENUTO, assisté(e)
de Madame HÉTIER-NOËL et Madame DIWO, Conseillères
En présence de Madame BAIZET, Rapporteure publique
Madame VIDAL, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2406481	RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 1er Juillet 2024 rejetant la demande de remboursement de frais de changement de résidence et frais de transport école - résidence d'un montant de 2 842 euros.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	
02)	DOSSIER N° 2502895	RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° 417-2025 du 7 mars 2025 du directeur général des douanes et des droits indirects, portant reversement dans le corps des agents de constatation des douanes de Monsieur V, contrôleur stagiaire de 2e classe des Douanes au bureau de Fos/Port saint Louis du Rhône à compter du 10 Avril 2025.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2503531	RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO
Titre de l'affaire	Renvoi TA de MONTREUIL - annuler l'arrêté n° 417/2025 du 7 mars 2025, en tant qu'il n'acte pas la titularisation de Monsieur V dans le corps des contrôleurs des douanes sur un grade de catégorie B ; ensemble les informations portées sur le logiciel RUSH en tant que le grade mentionné sur la fiche individuelle est agent de constatation principal de 1ère classe au lieu de contrôleur 2e classe.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	
04)	DOSSIER N° 2503885	RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 3 février 2025 sous couvert de l'administrateur général des douanes et des droits indirects, directeur interrégional de Provence Alpes Côte d'Azur Corse portant non validation du stage de Monsieur V suite à la formation des contrôleurs stagiaires dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	
05)	DOSSIER N° 2504762	RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 18 avril 2025 par délégation du directeur général des douanes et droits indirects, opposant un refus au recours gracieux du 11 mars 2025 de Monsieur V contre l'arrêté n° 417/2025 du 7 mars 2025, en tant qu'il n'acte pas la titularisation de Monsieur V dans le corps des contrôleurs des douanes sur un grade de catégorie B ; ensemble les informations portées sur le logiciel RUSH en tant que le grade mentionné sur la fiche individuelle est agent de constatation principal de 1ère classe au lieu de contrôleur 2e classe.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	

10 heures 30

06)

DOSSIER N° 2508890

RAPPORTEURE: Madame Claire DIWO

Titre de l'affaire Renvoi TA de LILLE - annuler l'arrêté n° 426/2025 du 14 mai 2025 par lequel le directeur général des douanes et droits indirects a reversé Monsieur V dans le corps des agents de constatation des douanes et droits indirects.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur V

Défendeur

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
SOVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Représentants des parties

Monsieur V

Arrêté le 03/11/2025

Le président du tribunal